

MAIRE

1. Qu'est-ce qui, à votre avis, a été le plus ardu dans la mise en place d'une coopérative de solidarité pour une région éloignée comme la vôtre?

Réponse :

Je n'ai rien trouvé d'ardu; je m'explique. D'entrée de jeu, je n'ai jamais travaillé. En tant qu'agronome et enseignant, j'ai joué à l'école toute ma vie. Présentement, je joue au maire, je suis même maire bénévole. Découvrir mes forces, mes intérêts, mes passions et m'assurer d'avoir du plaisir en essayant de rendre ceux qui m'entourent heureux, tout en plaçant la barre des désirs pas trop haute, voilà un peu ma vie.

Pour revenir à votre question, je dois d'abord vous expliquer le contexte dans lequel est née notre coopérative de solidarité. Lac-Édouard est une petite municipalité de 180 résidants permanents avec environ mille villégiateurs répartis sur mille kilomètres carrés autour de 300 lacs. Nous sommes à 65 km de la ville la plus proche, La Tuque. On peut penser que nous sommes éloignés, mais tout est relatif : 1,5 h du Lac-Saint-Jean, 2,5 h de Trois-Rivières, 3,5 h de Québec, 4 h de Montréal. La ville de Québec est tout de même à 2,5 h de Montréal et on ne la considère pas comme une région éloignée. Nous avons plus l'impression d'être au centre du Québec et de pouvoir bénéficier d'une qualité de vie exceptionnelle.

Notre municipalité, dont la grande majorité des résidants permanents habitent sur les berges du lac Édouard, avait été fusionnée, par décret ministériel, à la ville de La Tuque, en 2003. Cette fusion a été faite contre la volonté des lac-édouardiennes et des lac-édouardiens. Cet événement marque un tournant important dans le réveil communautaire. En effet, suite à cette fusion, les citoyens se sont rendus compte que leur sort reposait entre les mains de personnes qui leur étaient inconnues.

À preuve, lors des référendums municipaux du 20 juin 2004, portant sur la réorganisation territoriale au Québec, à Lac-Édouard, 196 personnes sur 213 (92 %) se sont prononcées en faveur de la reconstitution de leur municipalité; certains sont même venus voter en hydravion. Les ingrédients pour une solidarité sociale étaient en place. À cette époque, il y avait deux groupes dans notre petite communauté : les anciens, habitant au village, et les nouveaux arrivants, surtout installés à quelques kilomètres plus loin. La lutte pour la reconstitution de notre municipalité s'est faite grâce à la participation des forces vives (les leaders) des deux clans, ce qui a grandement contribué à créer de nouvelles relations ou à en renforcer d'anciennes. De plus, pour unifier les gens, nous avons aménagé, en forêt boréale, 26 km de sentiers pédestres et de raquettes.

Pendant mon premier mandat, débuté en janvier 2006, le conseil a travaillé à consolider ce qu'il nous restait et à remettre la locomotive sur les rails : redémarrer les services municipaux. Vers la fin de ce premier mandat, on était prêt à penser développement. Pour qu'une municipalité se développe, cinq éléments sont essentiels : des emplois, du logement, des services de proximité, des loisirs et une école.

On a commencé par ouvrir une école : la P'tite École de Lac-Édouard. Avec quatre parents, mon épouse et l'aide de la municipalité, on a aménagé une classe, avec deux élèves de maternelle cinq ans. Avec le temps, l'école a augmenté sa population scolaire à huit étudiants (de la maternelle à la 6^e année), neuf enseignants bénévoles et une aide enseignante rémunérée grâce à une subvention de la commission scolaire. L'école dispose d'un matériel didactique des plus modernes : iPod pour chaque élève et chaque enseignant, Apple TV, Internet satellitaire HV, 10 Mb/s, projecteur multimédia HD, une autre classe avec instruments de musique, un gymnase, du matériel pour l'enseignement des

sciences et de la robotique, des costumes de théâtre, des sorties scolaires, etc. À la blague, nous disons que nous ne suivons pas les programmes du MELS, nous les dépassons.

En janvier 2009, pour continuer notre développement, on a pensé à mettre sur pied une coopérative. L'idée nous est venue en pensant à l'évolution des sociétés. Lorsqu'on n'est pas riche (ce qui était notre cas), quand on a peu de moyens, on a toutes les raisons de s'unir, de mettre en commun nos idées, nos argents, nos énergies, nos passions; c'est ce que nous avons fait. Parmi les cinq types de coopératives (de consommateurs, de producteurs, de travail, de travailleurs actionnaires, de solidarité), la coopérative de solidarité nous a semblé celle qui correspondait le plus à nos besoins : membrariat diversifié, regroupement d'intérêts communs et des besoins divers, offre de services aux membres utilisateurs, etc., mais surtout la solidarité.

Au début, nous n'étions qu'un petit groupe de 7 ou 8 personnes, des personnes que nous avons ciblées comme étant les « forces vives » du milieu. Nous avons cherché vers quel créneau nous devions nous diriger. Au même moment, la municipalité élaborait sa planification stratégique pour les 5 années à venir après avoir consulté ses citoyens. De cette planification, émergeait un plan d'actions à mettre en œuvre. Les astres étaient alignés.

Après quelques réunions au cours desquelles nous avons élaboré différents projets, deux d'entre eux ont émergé : les services de proximité et un parc écotouristique. Ils étaient les plus rassembleurs et ceux priorisés par la population dans la planification stratégique.

Plutôt que d'employer le terme ardu, j'utiliserais le mot exigeant. Pour mettre en place une coopérative, il faut être persévérant, tenace, patient, passionné, être à l'écoute des gens, être en mode solution et non en mode problème.

2. Actuellement, quels sont vos projets? Vos revendications? Vos intérêts pour le Lac-Édouard?

Réponse :

La Coopérative de solidarité est un des moteurs du développement de Lac-Édouard.

Au magasin général, nous offrons déjà l'épicerie, les articles de quincaillerie, de plomberie, d'électricité, de chasse et pêche et de plein air, l'essence et le gaz propane.

La Coop veut développer davantage les services de proximité offerts : agence SAQ et mini-entrepôts. Nous « harcelons » la SAQ depuis un an. Ce projet devrait aboutir à l'été 2015.

Au Parc écotouristique, nous voulons agrandir la plage du San et construire un pavillon près de cette dernière.

Nous avons en tête de construire des logements pouvant accueillir des personnes âgées et des travailleurs.

Autour du lac Édouard, nous voulons développer un peu plus la villégiature.

Nous voulons développer dans la municipalité une forêt de proximité de telle sorte qu'une partie des profits tirés de l'exploitation de cette ressource naturelle renouvelable profite au développement de Lac-Édouard.

Nous voulons attirer de jeunes travailleurs qui font du télétravail. Pour ce, nous avons fait en sorte que, sur tout le territoire de la municipalité, les communications par Internet HV sont possibles via satellite.

Mais tout développement devra se faire en respectant les principes du développement durable.

3. Qu'est-ce qui fait la particularité de Lac-Édouard?

Réponse :

Qualité de vie : calme, grands espaces, air pur, au cœur de la nature sauvage, peu de stress, faible densité de la population.

Qualités humaines : bénévolat (120 bénévoles pour 180 résidents), entraide, solidarité, dynamisme, innovation, débrouillardise, mode solution.

Caractéristiques particulières : ciel étoilé, présence d'animaux sauvages à proximité, forêts immenses.

4. Comment entrevoyez-vous Lac-Édouard dans 10 ans?

Réponse :

Je pense que dans dix ans, la municipalité de Lac-Édouard (les 1 000 km²) aura peu changé. Les changements se feront surtout sentir autour et dans le village.

Près de ce dernier, un beau projet est en développement : la Ferme boréale et le Sanatorium historique de Lac-Édouard. La municipalité et la Coop collaborent avec les promoteurs. En gros, ils visent à mettre en valeur un site abandonné qui fut jadis un hôpital pour tuberculeux : remettre en état la dizaine de bâtiments (granges et maisons), organiser des spectacles dans la grange, produire des fraises à valeur ajoutée, élever des cerfs rouges et des oiseaux sauvages (dindons, faisans, pintades, perdrix), mettre sur pied une pisciculture, élever et sauvegarder les races patrimoniales (poule Chanteclerc, cheval Canadien), développer un centre équestre, sauvegarder une espèce menacée (Martinet ramoneur), offrir des paniers de légumes aux citoyens (circuit court).

Tout ce qui se passe à Lac-Édouard a pour effet d'attirer plus de touristes chez nous. Nous devons donc penser à mettre en place plus d'infrastructures pour les accueillir : restauration, hébergement.

5. Quelles sont selon vous, les limites du mouvement coopératif/l'économie sociale qui se construit à Lac-Édouard? Quels sont ses forces?

Réponse :

Les limites du mouvement coopératif/l'économie sociale qui se construit à Lac-Édouard et ses forces tiennent aux caractéristiques de sa population. Elle est vieillissante, elle connaît peu de rajeunissement (moyenne d'âge : 58 ans). On parle, en terme d'implication, de TLM (toujours les mêmes). D'ailleurs notre plus grand défi est de s'assurer qu'il y aura de la relève. Présentement, ce sont surtout les « pépéboomers » qui s'impliquent car il y a très peu de jeunes. Les emplois offerts par les pourvoies sont des emplois saisonniers. Les jeunes viennent travailler durant l'été puis repartent.

Les forces de notre mouvement coopératif résident dans le fait que l'ensemble des membres (257) se sont donnés des objectifs communs parce que nous avons des défis communs à relever. Les membres ont décidé de s'entraider pour résoudre des problématiques communes.

Pour plus d'information :

www.lacedouard.ca

www.facebook.com/LacEdouard

www.parcecolacedouard.com

www.facebook.com/CampingParcecotouristiqueDeLacEdouard

www.facebook.com/sanatoriumhistoriquelacedouard

MERCI DE VOTRE COLLABORATION ☺